MINISTÈRE
DU
PLAN

ROYAUME
DU
CAMBODGE

Cambodia
959.61:330
M 665 p

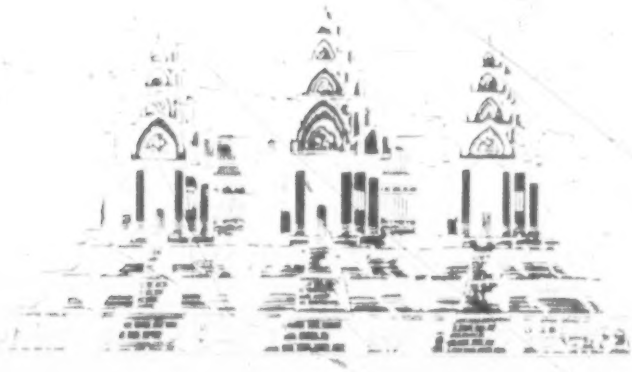

PREMIER PLAN QUINQUENNAL
PREAH NORODOM SIHANOUK
(1960-1964)

[Phnom-Penh? 1960 ?]

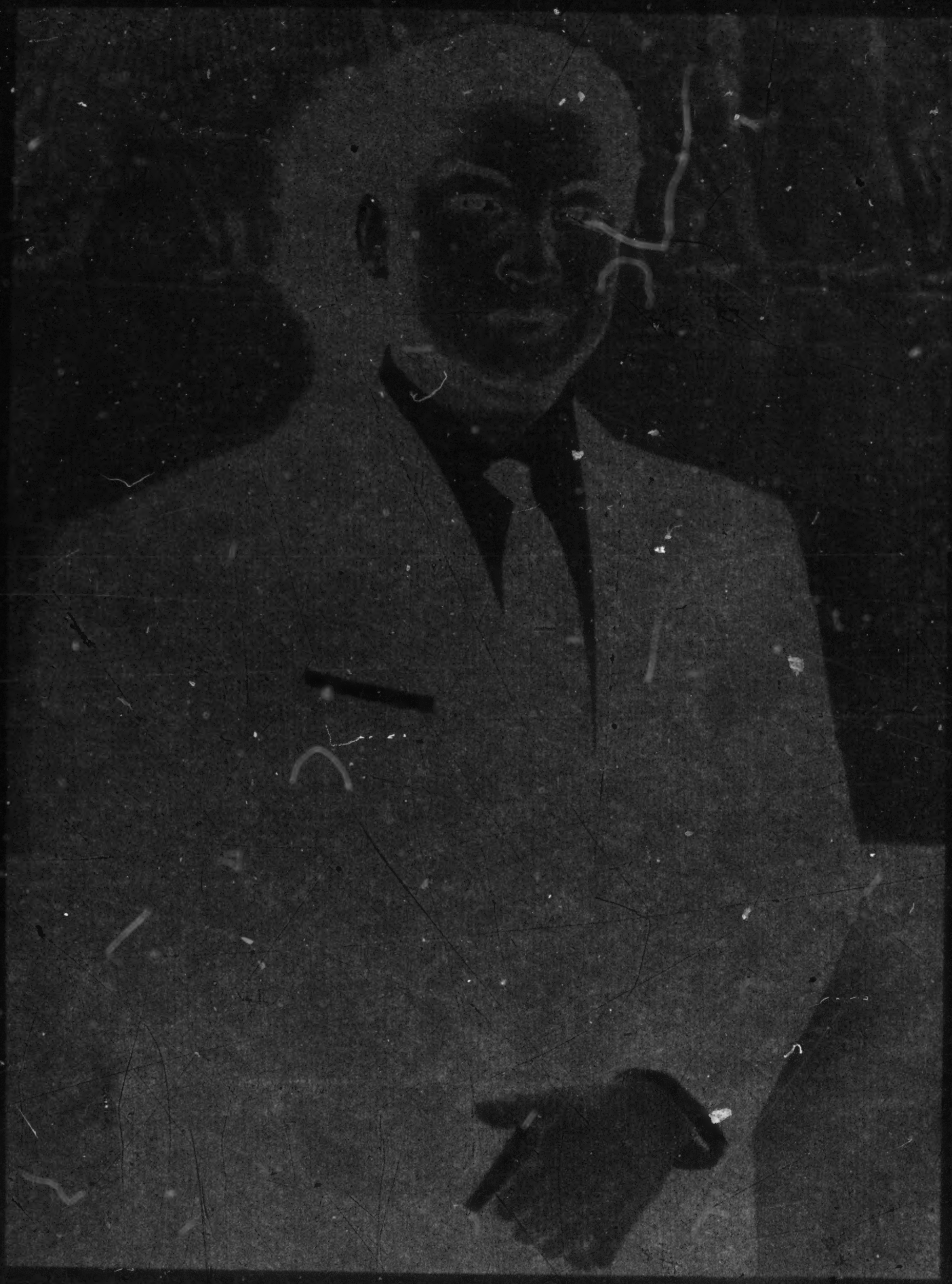

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PREMIER PLAN QUINQUENNAL « PREAH NORODOM SIHANOUK »

(1960 — 1964)

Le premier Plan Quinquennal « Preah Norodom Sihanouk » qui va couvrir la période de 1960–1964 a été établi, après de laborieuses études, d'après des données de base contenues dans le document directeur adopté par le Conseil de Cabinet du 17 février 1959.

Ce Plan a fait l'objet d'une loi promulguée le 8 Mai 1960 portant autorisations de programmes pour un montant global de 8.000.000.000f échelonnés comme suit :

1960 :	1.500.000.000f
1961 :	1.400.000.000f
1962 :	1.600.000.000f
1963 :	1.700.000.000f
1964 :	1.800.000.000f
Total :	8.000.000.000f

Il y a lieu de préciser tout d'abord que ce montant total de 8.000.000.000f comprend non seulement les investissements provenant des ressources nationales mais aussi ceux provenant des aides étrangères. Les crédits de paiement provenant de la participation du Budget National sont fixés chaque année par la loi des Finances qui intervient au moment du vote du Budget (article 3 de la loi du 8 Mai 1960).

Pour ce qui est des aides étrangères, elle sont arrêtées soit chaque année, soit pour une période de plusieurs années par accords particuliers entre le Gouvernement Royal et les pays donateurs.

I .— ASPECTS ECONOMIQUES

A.— Augmentation recherchée du produit intérieur brut par habitant (1).

Le principe de base tel qu'il a été adopté par le Gouvernement Royal d'après les études présentées par le Ministère du Plan, est *l'augmentation du produit intérieur brut de 3% par tête d'habitant et par an,* soit une augmentation totale d'environ 16% du produit intérieur brut par habitant au terme du Plan Quinquennal, et cela à partir des chiffres de base de départ suivants (fin 1959) ;

1°— Population totale : . . . . . 5.000.000 habitants

2°— Produit intérieur brut global : . 14.689.000.000 riels

En admettant ces chiffres de base, le produit intérieur brut par habitant en fin 1959 s'établit à 14.689.000.000₹/5.000.000 = 2.940₹.

Rechercher une augmentation de 16% de ce chiffre initial du produit, revient à rechercher pour la fin de 1964 un produit brut annuel par habitant de :

2.940₹ + 16% × 2.940₹ = 3.400₹

Comme, d'autre part la population du Cambodge, à raison de 2% d'augmentation, atteindra, fin 1964, le chiffre très probable de 5.400.000, le produit brut global à atteindre au terme du Plan Quinquennal sera de l'ordre de :

3.400₹ × 5.400.000 = 18.700.000.000₹

Il résulte qu'il faut chercher une augmentation du produit intérieur brut global au terme du plan de l'ordre de :

18.700.000.000₹ — 14.700.000.000₹ = 4.000.000.000₹

Ce résultat à obtenir ne paraît pas pouvoir être considéré comme étant trop ambitieux car, d'une part il semble bien traduire la tendance observée au cours des dernières années dans l'évolution du produit intérieur brut du Cambodge qui est passé de 8.017.000.000₹ en 1938 à 11.516.000.000₹ en 1955 et à 14.689.000.000₹ en 1959. D'autre

(1)— Toutes les estimations qui suivent sont faites à prix constants de 1956.

part, cet objectif se rapproche de ceux annoncés dans de nombreux pays du Sud-Est Asiatique qui cherchent à obtenir une augmentation de leurs produits nationaux de plus de 5% par personne et par an. La Chine populaire pour sa part, avec son régime particulier, recherche une augmentation de plus de 8%.

B.— Investissements du Plan

Pour obtenir cette augmentation de 4.000 millions de riels et en adoptant le rapport capital-production de 3/1, c'est un investissement de l'ordre de :

4.000 millions de ₹ x 3 = 12.000 millions de ₹ qu'il faudra réaliser.

1.— Investissements prévus dans le cadre du Plan

Compte tenu des possibilités de financement à partir à la fois des ressources nationales et des aides étrangères, le montant total des investissements finalement retenu est de :

8.000 millions ₹

laissant le reste, soit 4.000 millions en investissements privés. D'autre part, en raison de l'incertitude des aides étrangères, il a été prévu une première priorité de 7.000 millions et une deuxième priorité de 1.000 millions.

Ces investissements sont répartis de la façon suivante entre les différentes sections :

— Production :	3.200 millions	soit	40%
— Infrastructure :	2.240 „	„	28%
— Equipement Social :	1.960 „	„	24,5%
— Equipement administratif :	600 „	„	7,5%
Total	8.000 millions	soit	100%

La répartition par nature des investissements et par service pour les cinq années du Plan et pour l'année 1960 se trouve dans les trois tableaux ci-joints.

TABLEAU — I

PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964

(Résumé général)

(en millions de riels)

	1960	1960 - 1964	1ère Priorité	2ème Priorité
SECTION I.– PRODUCTION				
Total	640	3.200	3.020	180
— Construction (1)	438	2.277		
— Equipement	171	647		
— Personnel (2)	18	208		
— Autres (3)	13	68		
SECTION II.– INFRASTRUCTURE				
Total	370	2.240	1.850	390
— Construction (1)	214	1.546		
— Equipement	142	573		
— Personnel (2)	11	109		
— Autres (3)	3	12		
SECTION III.– EQUIPEMENT SOCIAL				
Total	330	1.960	1.540	420
— Construction (1)	182	738		
— Equipement	52	385		
— Personnel (2)	79	738		
— Autres (3)	17	99		

(1) Y compris prospection, études et recherches
(2) Nouveau personnel nécessaire à la bonne marche des services administratifs
(3) Surtout bourses à l'étranger, et indemnités de déplacement.

PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964

(en millions de riels)

	1960	1960-1964	1ère Priorité	2ème Priorité
SECTION IV.- SECTION ADMINISTRATIVE				
Total . . .	160	600	590	10
— Construction (1)	143	525		
— Equipement	13	62		
— Personnel (2)	3	9		
— Autres (3)	1	4		
TOTAL				
Total . . .	1.500	8.000	7.000	1.000
— Construction (1)	977	5.086		
— Equipement	378	1.667		
— Personnel (2)	111	1.064		
— Autres (3)	34	183		

(1) Y compris prospection, études et recherches.
(2) Nouveau personnel nécessaire à la bonne marche des services administratifs.
(3) Surtout bourses à l'étranger, et indemnités de déplacement.

TABLEAU — II **PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964** (par service)

(en millions de riels)

Chap.	Branche d'activité	Total pour les 5 années	1960
	SECTION I - PRODUCTION		
I	Agriculture	198	34
II	Hydraulique agricole	263	40
III	Elevage	205	26
IV	Forêts	135	23
V	Pêches	72	9
VI	Mines et industries	742	180
VII	Electrification	191	30
VIII	Adduction d'eau	307	80
IX	Office des Entreprises d'Etat	300	80
X	Mise en valeur des régions insuffisamment développées	300	35
XI	Aide à la production	250	25
XII	Tourisme	150	50
XIII	Ecole d'agriculture	72	18
XIV	Institut Pasteur	15	10
	Total de la section	3.200	640
	SECTION II - INFRASTRUCTURE		
I	Routes et Ponts	1.080	159
II	Chemins de fer	128	12
III	Ports	368	75
IV	Voies navigables	22	6
V	Aéronautique	250	45
VI	Transmissions	300	48
VII	Météorologie	92	25
	Total de la section	2.240	370

PLAN QUINQUENNAL 1960—1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.	Branche d'activité	Total pour les 5 années	1960
	SECTION III — EQUIPEMENT SOCIAL		
I	Education nationale	1.138	221
II	Santé publique	691	79
III	Travail et action sociale	71	15
IV	Information	60	15
	Total de la section	1.960	330
	SECTION IV — SECTION ADMINISTRATIVE		
I	Urbanisme et habitat	150	20
II	Bâtiments administratifs	373	119
III	Transport administratif	39	13
IV	Recensement démographique	24	2
V	Services de gestion du Plan	14	6
	Total de la section	600	160
	TOTAL GENERAL. .	8.000	1.500

TABLEAU—III RECAPITULATION GENERALE—PLAN QUINQUENNAL 1960—1964

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION I—PRODUCTION				
I	*Agriculture*				
	Total . . .	34,0	198,0	198,0	—
	Construction	19,8	88,5		
	Matériel	5,7	20,5		
	Personnel	3,0	57,0		
	Autres dépenses	5,5	32,0		
II	*Hydraulique Agricole*				
	Total . . .	40,0	263,0	231,5	31,5
	Construction	29,0	202,0		
	Matériel	9,0	50,0		
	Personnel	1,0	6,0		
	Autres dépenses	1,0	5,0		
III	*Elevage*				
	Total . . .	26,0	204,9	204,9	—
	Construction	19,4	108,0		
	Matériel	4,2	74,7		
	Personnel	2,4	22,2		
	Autres dépenses				

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION I — PRODUCTION (suite)				
IV	*Forêts*				
	Total	23,0	135,0	130,0	5,0
	Construction	10,2	43,5		
	Matériel	3,4	17,0		
	Personnel	4,4	59,8		
	Autres dépenses	5,0	14,7		
V	*Pêches*				
	Total	9,0	72,0	56,8	15,2
	Construction	4,6	22,3		
	Matériel	1,7	6,0		
	Personnel	2,4	36,7		
	Autres dépenses	0,3	7,0		
VI	*Mines et Industrie*				
	Total	179,8	741,8	741,8	—
	Construction	74,4	461,4		
	Matériel	104,2	275,8		
	Personnel	1,2	4,6		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960—1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION I — PRODUCTION (suite)				
VII	*Electrification*				
	Total	30,0	191,0	153,6	37,4
	Construction	13,6	46,4		
	Matériel	16,0	139,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	0,4	5,6		
VIII	*Adduction d'eau*				
	Total	80,0	307,0	266,0	41,0
	Construction	64,0	254,8		
	Matériel	13,5	44,0		
	Personnel	2,5	8,2		
	Autres dépenses	—	—		
IX	*Office des Entreprises d'Etat*				
	Total	80,0	300,0	300,0	—
	Construction	80,0	300,0		
	Matériel	—	—		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION I — PRODUCTION (suite)				
X	*Mise en valeur des régions insuffisamment développées*				
	Total. . . .	35,0	300,0	250,0	50,0
	Construction	35,0	300,0		
	Matériel	—	—		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses.	—	—		
XI	*Aides à la production*				
	Total. . . .	25,0	250,0	250,0	—
	Construction	25,0	250,0		
	Matériel	—	—		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		
XII	*Tourisme*				
	Total. . . .	50,0	150,0	150,0	—
	Construction	50,0	150,0		
	Matériel	—	—		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION I — PRODUCTION (suite)				
XIII	*Ecoles d'Agriculture*				
	Total. . . .	18,0	72,0	72,0	—
	Construction	13,0	50,5		
	Matériel	3,5	5,0		
	Personnel	1,0	13,0		
	Autres dépenses	0,5	3,5		
XIV	*Institut Pasteur*				
	Total. . . .	10,0	15,0	15,0	—
	Construction.	—	—		
	Matériel.	10,0	15,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		
	SECTION II — INFRASTRUCTURE				
I	*Routes et Ponts*				
	Total. . . .	159,0	1.080,0	848,0	232,0
	Construction.	114,0	935,0		
	Matériel	42,0	115,0		
	Personnel	3,0	30,0		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION II — INFRASTRUCTURE (suite)				
II	*Chemins de Fer*				
	Total	12,0	128,0	101,0	27,0
	Construction	5,0	42,0		
	Matériel	7,0	85,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	1,0		
III	*Ports*				
	Total	75,0	368,0	358,5	9,5
	Construction	27,3	263,8		
	Matériel	47,7	105,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		
IV	*Voies navigables*				
	Total	6,0	22,0	18,0	4,0
	Construction	3,6	16,0		
	Matériel	2,4	4,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	2,0		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION II — INFRASTRUCTURE (Suite)				
V	*Aéronautique*				
	Total	45,0	250,0	208,0	42,0
III	Construction	33,5	191,0		
	Matériel	5,8	33,0		
	Personnel	2,7	17,0		
	Autres dépenses	3,0	9,0		
VI	*Transmissions*				
	Total	48,0	300,0	250,8	49,2
II	Construction	17,6	72,1		
	Matériel	26,7	182,9		
	Personnel	3,7	45,0		
	Autres dépenses	—	—		
VII	*Météorologie*				
	Total	25,0	92,0	66,5	25,5
	Construction	13,0	26,5		
	Matériel	10,0	48,5		
	Personnel	2,0	17,0		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION III — EQUIPEMENT SOCIAL				
I	*Education* — Total	221,0	1.138,3	905,2	233,1
	Construction	138,2	425,3		
	Matériel	22,6	164,2		
	Personnel	47,7	460,3		
	Autres dépenses	12,5	88,5		
II	*Santé* — Total	79,2	691,2	523,2	167,9
	Construction	32,2	273,4		
	Matériel	20,3	179,5		
	Personnel	26,7	238,3		
	Autres dépenses	—	—		
III	*Action sociale* — Total	15,0	71,0	71,0	—
	Construction	5,8	23,6		
	Matériel	2,9	19,5		
	Personnel	3,9	19,9		
	Autres dépenses	2,4	8,0		
IV	*Information* — Total	15,0	60,0	43,6	16,4
	Construction	5,7	16,0		
	Matériel	6,0	21,8		
	Personnel	1,2	19,2		
	Autres dépenses	2,1	3,0		

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION IV — SECTION ADMINISTRATIVE				
I	*Urbanisme et habitat*				
	Total	20,0	150,0	150,0	—
	Construction	20,0	142,0		
	Matériel	—	6,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	2,0		
II	*Bâtiments administratifs*				
	Total	119,0	373,0	373,0	—
	Construction	119,0	373,0		
	Matériel	—	—		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		
III	*Transport administratif*				
	Total	13,0	39,0	29,7	9,3
	Construction	2,2	7,8		
	Matériel	10,0	28,0		
	Personnel	0,8	3,2		
	Autres dépenses	—	—		

RECAPITULATION GENERALE — PLAN QUINQUENNAL 1960 — 1964 (suite)

(en millions de riels)

Chap.		1960	Total	1ère Priorité	2ème Priorité
	SECTION IV — ADMINISTRATIVE (suite)				
IV	*Recensement démographique*				
	Total. . . .	2,0	24,0	24,0	—
	Construction.	2,0	2,0		
	Matériel.	—	22,0		
	Personnel	—	—		
	Autres dépenses	—	—		
V	*Service de gestion du Plan*				
	Total. . . .	6,0	14,0	14,0	—
	Construction.	—	—		
	Matériel	3,0	6,0		
	Personnel	2,0	6,0		
	Autres dépenses	1,0	2,0		

II.— ASPECTS FINANCIERS

Les autorisations de programmes du Plan Quinquennal se montent à 8.000 millions de riels dont 5.500 millions doivent être financés par les ressources nationales et 2.500 millions par les aides étrangères.

La provenance des crédits se répartit comme suit :

	Ressources nationales	Aides étrangères
1960	850 millions	650 millions
1961	850 –	550 –
1962	1.100 –	500 –
1963	1.250 –	450 –
1964	1.450 –	350 –
Total . . .	5.500 millions	2.500 millions

Les besoins en devises étrangères ont été estimés à 50% de la totalité des crédits. Cette estimation a été calculée de la façon suivante:

Sur les 8.000 millions de riels, il faudra 1.667 millions consacrés à l'équipement, entièrement payés sur devises étrangères et 5.086 millions consacrés à la construction dont 40% ou 2.034 millions payés sur devises étrangères. Enfin, environ 300 millions de devises étrangères seront nécessaires au financement du nouveau personnel et autres dépenses courantes soit en tout, environ 4.000 millions de riels en devises étrangères seront nécessaires au financement du Plan.

III.— PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLAN

Comme on a pu le voir, le premier Plan Quinquennal du Cambodge donne la primauté au développement de la production, puisque 3.200 millions sur 8.000 millions de riels, soit 40% d'investissement sont consacrés à cette section.

Soutien indispensable de l'extension de la production et du commerce, l'infrastructure absorbe 2.240 millions de riels, soit 28% des investissements totaux.

Sur le plan social, l'effort vise à la fois à compléter et à consolider les brillants résultats déjà obtenus dans le domaine de l'éducation nationale et à assurer une première tranche de la couverture sanitaire et sociale aux échelons sroks et khums. C'est ainsi que l'équipement de l'enseignement et de la santé publique émargeront ensemble au plan pour une somme de 1.960 millions de riels, soit 24,50%. Enfin, l'équipement administratif requiert une somme de 600 millions, soit 7,50% pour les cinq années du plan, afin de répondre aux besoins minima du fonctionnement des divers services nationaux en dehors des services économiques : ceux qui revêtent un caractère politique et d'administration générale.

A.— PRODUCTION

1.— Agriculture, élevage, forêts et pêche

Dans les divers domaines de la production, l'effort vise d'une part à l'augmentation du rendement de l'agriculture, en particulier de la culture du riz et de l'hévéa, d'autre part au développement et à l'extension de certaines cultures, soit indispensables à la consommation locale (coton, jute, canne à sucre, coprah, mûrier, café, agrumes...) soit contribuant à l'augmentation des exportations (riz caoutchouc, maïs, poivre, ricin...). Le but visé est en définitive de diminuer, sinon de supprimer, les postes les plus importants de nos importations (cotonnades, sacs et toiles de jute, sucre raffiné, huile de coprah, café, etc...) et d'augmenter le volume de nos exportations de produits agricoles.

Par ailleurs, l'élevage du bétail sera intensifié par l'installation de nouvelles stations d'élevage intensif dans des régions nouvelles à mettre en valeur. De même, la pêche sera modernisée et industrialisée, (la pêche maritime principalement).

Enfin, sera rationalisée l'exploitation des ressources forestières par une exploitation intensive mais méthodique de nouveaux massifs à atteindre par de nouvelles voies de pénétration.

2.— Hydraulique agricole

La petite hydraulique agricole sera généralisée dans les régions les plus sensibles aux aléas de précipitations atmosphériques. En même temps seront achevés divers réseaux d'irrigation et de drainage, ainsi que la première tranche des travaux de très grande envergure de la Commission d'aménagement du bassin inférieur du Mékong.

3.— Mise en valeur de nouvelles terres et colonisation

La mise en valeur des terres encore en friche pour l'installation nouveaux colons sera particulièrement poussée, notamment dans les provinces de Kratié, de Stung-Trèng de Ratanakiri et de Koh-Kong. Par ailleurs, de nouvelles zones de terres riches seront mises en cultures industrielles (coton, canne à sucre, jute, etc...), notamment à Amléang dans la province de Kompong-Speu, à Sneng et à Kranhoung dans la province de Battambang.

4.— Tourisme

Un effort particulier sera fait dans ce domaine. Tout en poursuivant l'amélioration de l'équipement hôtelier existant, il sera construit plusieurs grands hôtels de classe internationale : à Phnom-Penh, Siemreap et Sihanoukville. Le Centre touristique international de Siemreap-Angkor sera aménagé de manière à répondre à toutes les exigences du tourisme international.

5.— Energie, mines, et industries

a) — **Energie** : Les prospections sommaires déjà commencées avant 1960, entreront dans une phase décisive quant à la recherche et l'exploitation des ressources énergétiques du sous-sol (charbon, houille et pétrole) et des ressources hydroélectriques nécessaires au programme d'expansion industrielle.

En particulier, les études et la réalisation du barrage hydroélectrique de Kamchay seront poursuivies (potentiel de puissance de 50.000 KW ; énergie annuelle escomptée : de 280 millions de KWH). Le financement de ce projet ne figure cependant pas dans le plan en raison de l'incertitude de son éventuelle réalisation. Par ailleurs, dans l'attente des résultats des études de la Commission d'aménagement du Mékong, la création de nouvelles centrales thermiques et le renforcement de la puissance des centrales existantes ont été prévus.

b)— **Mines et sidérurgie :** Les minérais de fer déjà trouvés — plus de 5 millions de tonnes — seront traités par la construction de hauts fourneaux dans la province de Kompong-Thom pour la production éventuelle d'environ 40.000 tonnes de fonte.

Parallèlement, les mines de phosphate de Tukméas seront exploitées avec une production escomptée de 10 à 20.000 tonnes d'engrais, tandis que les prospections se poursuivront pour la détection d'autres minérais (manganèse, or, etc... dont les traces sont déjà décelées).

c)— **Industries :** L'effort d'industrialisation sera accentué et visera à supprimer les importations des produits susceptibles d'être fabriqués sur place (cimenterie, usine de contreplaqué, usine de papier, raffinerie de sucre de palme et de canne, conserverie de viande, de légumes et de poisson, filature et tissage de coton, tissage de jute, fabrique de pneumatiques, tannerie, huilerie, etc...).

x

x x

B.— INFRASTRUCTURE

Au titre de l'infrastructure, un crédit de 2.240 millions, soit 24,50% des investissements globaux, est prévu, car pour soutenir les exigences du développement de la production agricole et industrielle, il sera nécessaire, d'une part, d'adapter progressivement notre infrastructure à l'intensité du trafic actuel, et d'autre part d'ouvrir d'autres voies de pénétration pour des raisons non seulement économiques, mais aussi et surtout, politiques et sociales.

1.— Routes et ponts

A ce dernier titre, il sera reconstruit la route « 19 », reliant la frontière de la province de Ratanakiri et du Viet-Nam à la route nationale de Stung-Trèng à Snoul.

Le réseau de pistes de la région de Chlong-Lœu sera revisé et transformé en réseau routier carrossable en toutes saisons, notamment la piste reliant O-Raing à Snoul et celle reliant le Chef-lieu de Chlong-Lœu à Lomphat. Une route traversant le Massif des Cardamômes du nord au sud et reliant Païlin à Srê-Umbel sera construite pour permettre une mise en valeur rationnelle et intensive de l'arrière-pays immédiat de Sihanoukville

Quant aux ouvrages d'art, il sera nécessaire de remplacer par des travaux définitifs ceux, nombreux et importants, détruits durant la période d'insécurité et remplacés par des ouvrages provisoires, comme, par exemple, ceux de la route de Battambang à Païlin, de Siemréap à Sisophon, de Pursat à Krakor et à Battambang.

Par ailleurs, un pont enjambant le Tonlé-Sap sera construit et achevé pendant la période du plan, ce pont permettra le transfert du port fluvial de Phnom-Penh vers le Mékong dans la presqu'île de Chrui-Changwar où il sera possible d'aménager un port intérieur en eau profonde.

Chemin de fer : Il sera construit (hors plan) un chemin de fer de Phnom-Pehh à Sihanoukville via Takeo, Kompong-Trach et Kampot.

Port : Le port de Sihanoukville verra la première tranche de son équipement et de son aménagement poursuivie et achevée.

2.— Aéronautique civile

Dans le domaine de l'aéronautique civile, le plan poursuivra la transformation de l'aéroport de la capitale en véritable escale internationale, accessible désormais aux longs courriers commerciaux à réaction. C'est dans ce but que la piste d'envol sera portée de 1.800 à 3.000 mètres et les équipements seront modernisés et complétés. De même, l'aéroport de Siemreap-Angkor sera équipé de manière à le rendre accessible aux moyens courriers en raison de l'importance touristique de la province.

3.— Transmissions

En dehors du programme de modernisation et d'extension des réseaux de communications intérieures, notamment l'installation du téléphone automatique dans la capitale et dans les principaux chef-lieux de province, l'extension progressive du programme de télécommunications internationales directes avec les différents pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique sera poursuivie.

4.— Météorologie

En matière de météorologie, le plan s'attache à équiper en matériels techniques nécessaires les centres de prévisions de Phnom-Penh et de Siemreap qui seront appelés à renforcer la sécurité du trafic aérien au-dessus de notre pays, conformément aux obligations internationales contractées en la matière. En outre, il sera procédé à l'installation de huit stations d'observations synoptiques climatologiques et de quatre stations agrono-météorologiques qui permettront une prévision plus sûre du climat, constituant la base de l'agriculture du pays.

5.— Formation du personnel technique

En dehors de l'accélération du débit de formation des cadres techniques assurée par l'Ecole nationale des arts et métiers ainsi que les collèges techniques de Kompong-Cham et Battambang, les services chargés de l'infrastructure ont procédé, dans le cadre de leurs départements

respectifs, à la formation du personnel technique de tous échelons dont ils ont besoin pour étoffer les cadres existants. C'est ainsi que le cours de formation des conducteurs des travaux publics est transformé en école des travaux publics pouvant former en trois ans des ingénieurs. De même l'Ecole de l'aviation civile et les cours de formation des opérateurs et observateurs météorologistes vont augmenter l'effectif de chacune de leurs promotions.

Pour les postes et télécommunications, il existe une école de formation des radio-techniciens, radio-télégraphistes et des contrôleurs des services techniques. Ces cadres sont destinés à faire face aux besoins croissants des stations radio-téléphoniques qui permettront des liaisons radio-télégraphiques et radio-téléphoniques avec les principales villes du monde. Enfin, les besoins du port de Sihanoukville en pilotes qualifiés ont conduit à la création d'une école de pilotes qui fournira les cadres absolument inexistants actuellement pour la navigation sur le Mékong.

C.— EQUIPEMENT SOCIAL

1.— Education nationale

Les brillants résultats déjà obtenus depuis 1955 seront consolidés principalement dans le domaine de l'enseignement supérieur, secondaire et technique.

Dans l'enseignement supérieur à Phnom-Penh, la construction d'une véritable Université comprenant différentes branches d'études sera entreprise pour compléter les facultés et écoles spéciales existantes, avec en plus un institut de technologie.

Au cycle secondaire, l'équipement en personnel et en matériel sera complété au fur et à mesure des exigences de la poussée de la masse grandissante des élèves ayant terminé le cycle primaire. Mais c'est dans le domaine de l'enseignement technique que l'accent sera mis. L'Ecole nationale des Arts et Métiers sera développée tandis que deux autres écoles techniques seront installées à Kompong-Cham et à Battambang.

Pour la formation du personnel enseignant et des éducateurs, des établissements à caractère pédagogique déjà existants. (Institut pédagogique de Phnom-Penh, Centre de formation pédagogique de Kompong-Kantuot, Centre de formation des éducateurs de base de Tonlé-Bâti) seront agrandis et modernisés.

Quand au cycle primaire déjà très développé, l'objectif vise principalement l'augmentation de l'effectif du corps enseignant, le perfectionnement des qualités pédagogiques des maîtres et l'amélioration de l'équipement scolaire existant. Le nombre d'écoles modèles sera d'autre part multiplié, tandis que seront mises au point les méthodes pédagogiques qui visent avant tout un enseignement plus concret et plus pratique.

2.— Assistance médicale

L'objectif du plan est d'abord d'assurer une couverture sanitaire de tout le territoire du Royaume ; ainsi en dehors de la formation sanitaire des chef-lieux de province, dirigés par des docteurs en médecine nationaux, on installera dans chaque srok un centre médical comprenant au moins un officier de santé et une infirmière ; enfin chaque groupe de deux Khums aura son centre médical composé d'un infirmier, d'une sage-femme et d'une accoucheuse rurale. Le programme sera poursuivi au cours du prochain plan de manière à doter chaque khum d'un centre d'assistance sanitaire en rapport avec son importance démographique.

Dans le cadre du programme, 52 nouveaux docteurs en médecine, 118 officiers de santé, 500 infirmiers et environ 200 sages-femmes et accoucheuses rurales seront formés. Dans ce but, l'Ecole Royale de médecine sera complétée pour conduire sur place à Phnom-Penh les étudiants jusqu'au doctorat, tandis que les écoles d'infirmiers et de sage-femmes seront agrandies.

3.— Information

A la fin de 1964, le Ministère de l'Information aura fait construire et équiper 9 bureaux d'information en province. La radio-diffusion nationale, le centre d'émission de Stung-Meanchey ainsi que les services de cinéma et de photographie seront modernisés.

D.— EQUIPEMENT ADMINISTRATIF

Dans cette rubrique qui consomme 7,5 pourcent des autorisations de programmes, sont compris les bâtiments et transports administratifs absolument nécéssaires aux divers services non productifs ,notamment dans les régions excentriques du pays ainsi que l'aménagement de la région de Sihanoukville et d'autres régions à caractère touristique ou politique. Enfin, il sera procédé à partir de 1961 au recensement de la population recommandé par les Nations Unies

E.— OBJECTIF DIRECTS

Il a été demandé aux services intéressés de préciser ces objectifs par des indices directs de développement permettant de suivre d'une manière précise l'exécution du Plan Quinquennal dans les domaines essentiels de l'activité économique et sociale.

L'attention des services a été particulièrement attirée sur le fait qu'ils avaient intérêt à fixer des objectifs relativement modestes pour ce premier Plan Quinquennal, leurs moyens d'étude sont en effet trop peu développés pour leur permettre de calculer leurs indices avec des chances d'approximation satisfaisante.

	UNITE	1953	1958	1964
AGRICULTURE				
— Hévéa (superficies plantées)	ha	30 .643	33 .395	50 .000
— Coton	tonnes	400	200	6 .000
— Jute	tonnes	—	—	5 .000
— Canne à sucre	tonnes	—	—	60 .000
— Sucre de palme	tonnes	—	—	65 .000
— Ricin	tonnes	300	300	5 .000
— Café	tonnes	—	—	500
— Arachide	tonnes	6 .000	3 .000	8 .000
— Fumier (superficies fumées)	ha	—	—	50 .000
— Riz (paddy)	tonnes	1 .407 .000	1 .382 .000	1.800 .000
— Maïs rouge	tonnes	100 .000	96 .000	200 .000
ELEVAGE				
— Accroissement du cheptel bovin et bubalin.	000	1 .222	1 .352	1 .500
— Elevage de taureaux selectionnés par année	1	—	—	250
— Installation de porcheries modèles	1	—	6	16
— Installation d'abattoirs modernes à Phnom - Penh et en province	1	—	3	15
FORETS				
— Aménagement des forêts	000ha	180	180	266
— Bois d'œuvre	000m3	228	185	500
INDUSTRIE & ARTISANAT				
— Tissus de coton	000m	—	933	10 .000
— Tissus de soie	mètres	—	5 .100	10 .000
— Sacs de jute.	tonnes	—	—	3 .000
— Ciment.	tonnes	—	—	50 .000
— Phosphates	tonnes	—	—	1 .000
— Fonderie	tonnes	—	269	4 .500
— Papier	tonnes	—	300	5 .000
— Contreplaqué	m3	—	—	36 .000

	UNITE	1953	1958	1964
INDUSTRIE & ARTISANAT (Suite)				
— Sucre raffiné	tonnes	—	—	16.000
— Bière	000hl	—	—	80
— Alcool	000hl	92	90	100
— Produits pharmaceutiques	tonnes	—	—	900
— Savon	tonnes	—	554	1.000
— Peinture	tonnes	—	158	250
— Articles en caoutchouc	tonnes	—	40	100
— Pneumatiques	tonnes	—	558	700
— Articles en aluminium	tonnes	—	90	165
— Peaux tannées	tonnes	—	140	230
— Cigarettes	millions	—	1.000	2.000
— Boîtes d'allumettes	millions	—	3,6	5
— Gaz carbonique	tonnes	—	360	600
— Oxygène	000m3	—	36	70
— Voitures Citroën	1	—	720	2.000
IRRIGATION & DRAINAGE				
— Superficies irriguées	000ha	26	38	64
— Superficies protégées contre les eaux saumâtres et les inondations.	000ha	6	13	41
ELECTRIFICATION				
— Puissance installée	KW	10.980	17.070	35.000
— Production	000KW	23.936	42.834	75.000
ADDUCTION D'EAU				
— Production d'eau dans les villes principales du Cambodge.	000m3	9.820	12.036	20.000
TRANSPORTS & COMMUNICATIONS				
— Routes Nationales	Km	3.555	3.750	4.550
— Chemins de Fer				

	UNITE	1953	1958	1964
TRANSPORTS & COMMUNICATIONS (Suite)				
— Trafic { Voyageurs km	millions	54	77	80
— Trafic { Tonne km	millions	47	57	64
— Longueur exploitée	km	825	385	385
— Voitures à voyageurs	1	47	47	77
— Locomotives	1	24	24	31
— Wagons à marchandises	1	392	392	462
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS				
— Bureau de poste	1	36	44	54
— Téléphone	1	1.136	1.700	5.500
EDUCATION NATIONALE				
Enseignement primaire				
— Nombre de classes	—	—	13.432 (1)	16.925
— Nombre de maîtres	1	3.768	11.267 (1)	17.504
— Nombre d'élèves	000	243	543 (1)	810
Enseignement secondaire				
— Nombre de classes	1	—	416 (1)	613
— Nombre d'élèves	000	3	17 (1)	24
Enseignement technique et professionnel				
— Nombre d'établissements	1	—	4 (1)	8
— Nombre de classes	1	—	27 (1)	115
— Nombre d'élèves	1	278	1.015 (1)	4.600

	UNITE	1953	1958	1964
EDUCATION NATIONALE (suite)				
Institut National Pédagogique et Centre de préparation Pédagogique				
— Nombre de classes	1	—	49 (1)	75
— Nombre d'élèves	1	—	1.279 (1)	1.875
SANTE				
— Lits d'hospitalisation	1	2.116	2.751	4.171
— Docteurs	1	15	15	87
— Officiers de Santé.	1	52	86	186
— Dentistes	1	2	4	9
— Pharmaciens	1	3	4	19
— Sages-femmes	1	27	60	210
— Accoucheuses rurales	1	123	150	350
— Infirmiers.	1	526	632	1.432

(1) : 1960

IV. — ASPECTS ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

A partir du 1er Janvier 1960 qui marque le début du Plan de cinq ans, les services financiers du Ministère du Plan et des différents ministères techniques devront observer de nouvelles règles d'exécution comptable en ce qui concerne les dépenses d'investissements, de grosses réparations et de recrutement de nouveau personnel prises en charge par le Plan.

Les nouvelles règles d'exécution des dépenses ont été adoptées en vue d'accélérer la consommation des crédits sans nuire à leur bonne gestion et de fournir une information plus rapide et plus centralisée sur les réalisations effectuées. Elles sont loin de bouleverser le système antérieur et les agents qui auront à les appliquer verront que si certains documents supplémentaires doivent être établis, si certaines formalités ont été supprimées, si un calendrier d'exécution plus strict a été instauré, dans l'ensemble cependant les procédures sont les mêmes, qu'il s'agisse de dépenses sur fonds d'aides extérieures correspondant à des projets retenus pas le Gouvernement Royal en accord avec tel ou tel gouvernement étranger, ou qu'il s'agisse de dépenses sur fonds nationaux.

En ce qui concerne les ministères techniques les principales innovations sont les suivantes :

— 1°/— suppressions du visa du contrôle des dépenses engagées ;

— 2°/— tenue d'une comptabilité des opérations du Plan ;

— 3°/— substitution du paiement par chèque au paiement par mandat ;

— 4°/— récapitulation des opérations du Plan,

En ce qui concerne le Ministère du Plan, il convient de remarquer que la procédure jusqu'ici suivie en matière de dépenses sur aides extérieures est étendue aux dépenses sur fonds nationaux qu'il prend en charge et ne subit que quelques adjonctions. Les principes de base qui ont été retenus sont les suivants :

— 1°/— tous les chapitres de dépenses du Plan sont assortis de deux autorisations distinctes : l'autorisation de programme et le crédit de paiement ;

— 2° /— le visa d'approbation du Ministère du Plan est requis pour tous les marchés d'un montant supérieur à 200.000f

— 3° /— le Ministère du Plan parallèlement et en liaison avec les ministères techniques tient une comptabilité des opérations.

— 4° /— un contrôle sur place et sur pièces par des inspections spécialisées de l'Inspection Générale du Plan est établi.

— 5° /— la délivrance des chèques est subordonnée à l'obligation d'une double signature ;

— 6° /— un bureau comptabilité générale permet l'exploitation des résultats, l'information du Ministre et le contrôle de Commissaires aux Comptes ;

— 7° /— toute opération ou élément d'opération inscrit au Plan Quinquennal et qui requiert un paiement de devises étrangères, au vu du visa du Ministère du Plan est automatiquement approuvé par l'Office National des Changes.

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTRE DU PLAN

Signé : NHIEK-TIOULONG